



TÉLÉPHONIE RÉSIDENTIELLE

GUIDE DE L'UTILISATEUR

Table des matières

GUIDE DE TÉLÉPHONIE RÉSIDENTIELLE.....	3
LES SERVICES D'ASSISTANCE	4
SERVICE AUX MEMBRES 611.....	4
SERVICE DE RELAIS POUR MALENTENDANTS	4
SERVICES D'URGENCE 911.....	4
SERVICE D'ASSISTANCE-ANNUAIRE 411.....	4
LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES	5
INSCRIPTION À L'ANNUAIRE	5
SERVICES INTERURBAINS.....	5
FRAIS VIRÉS	6
LES SERVICES INCLUS.....	6
MESSAGERIE VOCALE *98.....	6
AFFICHEUR	7
APPEL EN ATTENTE.....	8
AFFICHAGE DE L'APPEL EN ATTENTE.....	9
CONFÉRENCE À TROIS	9
RENVOI AUTOMATIQUE *72.....	10
BLOCAGE DE L'AFFICHAGE *67.....	11
BLOCAGE D'UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE *60	11
MISE EN GARDE – SYSTÈME D'ALARME	12

GUIDE DE TÉLÉPHONIE RÉSIDENTIELLE

Votre ligne téléphonique résidentielle est branchée au réseau de la CTAL. Vous bénéficiez donc de la téléphonie IP (VoIP) ce qui veut dire que votre téléphone est branché directement à votre accès Internet haute vitesse plutôt qu'à une ligne dite terrestre. Le branchement à notre réseau se fait par l'entremise de la fibre optique qui vous donne accès à nos services.

Le signal acheminé par la fibre optique est traité par un modem installé dans votre résidence. Ce modem fait le lien entre la fibre optique et vos appareils téléphoniques et il est essentiel au bon fonctionnement de votre service téléphonique : ne le débranchez pas! Ce modem est muni d'une batterie de secours qui vous donne une autonomie d'environ 8 heures en cas de panne de courant. Cependant, les téléphones sans fil ne fonctionnent pas en cas de panne de courant.

La façon d'effectuer vos appels téléphoniques est identique à celle que vous connaissez déjà : décrochez et composez !

LES SERVICES D'ASSISTANCE

SERVICE AUX MEMBRES **611**

Si vous avez des questions concernant votre service de téléphonie résidentielle ou encore pour toute information sur votre compte, contactez notre service aux membres au 819-623-2825 ou sans frais au 1-833-623-2825.

SERVICE DE RELAIS POUR MALENTENDANTS

Informations à venir.

SERVICES D'URGENCE **911**

Dans le cas des services téléphoniques traditionnels, votre appel 9-1-1 est acheminé directement au centre d'appels d'urgence le plus près. Dans le cas du service VoIP, votre appel 9-1-1 est transféré à un tiers fournisseur de services qui achemine automatiquement ou manuellement votre appel au centre d'appels d'urgence.

IMPORTANT !

Il est interdit de déménager votre modem à une autre adresse civique. Comme l'acheminement des appels au service d'urgence 911 est relié à l'adresse d'installation du modem, son déménagement à une autre adresse pourrait mettre en péril votre sécurité ainsi que celle de vos proches.

SERVICE D'ASSISTANCE-ANNUAIRE **411**

Si vous avez besoin d'aide pour trouver un numéro de téléphone, faites appel au service d'assistance-annuaire. Des frais de 3,50\$ seront portés à votre compte pour chaque utilisation.

Pour obtenir un numéro dans votre secteur d'appel local ou dont l'indicatif régional est identique au vôtre, composez le **411**.

LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES

INSCRIPTION À L'ANNUAIRE

Si vous avez demandé une inscription à l'annuaire téléphonique de votre région, votre nom et votre numéro y figureront. Chaque ligne téléphonique résidentielle inclut une inscription de base gratuite dans les pages blanches de votre annuaire.

SERVICES INTERURBAINS

TARIFS INTERURBAINS

APPELS AU QUÉBEC

Votre forfait de téléphonie inclut des appels illimités au Québec.

TARIFS INTERURBAINS APPELS AU CANADA ET ÉTATS-UNIS

0.30\$/minute

ou

+7.00\$/mois pour les appels illimités

Le service de téléphonie ne permet pas l'utilisation d'autres services interurbains que ceux de la CTAL.

TARIFS INTERURBAINS OUTRE-MER

Il est possible de faire des appels outre-mer à partir de votre ligne téléphonique. La grille tarifaire se trouve dans notre Foire aux questions : <https://ctal.ca/faq/>

Pour faire un appel outre-mer composez le 011 + l'indicatif du pays + l'indicatif de ville + le numéro désiré (ex : 011 + 33 + 999-999-9999).

Le service de téléphonie ne permet pas l'utilisation d'autres services interurbains que ceux de la CTAL.

FRAIS VIRÉS

À l'heure actuelle les appels à frais virés ne sont pas disponibles. Toutefois, nous travaillons avec notre fournisseur afin de vous offrir cette option.

LES SERVICES INCLUS

MESSAGERIE VOCALE

Avec la messagerie vocale, vos appels sont dirigés vers votre boîte vocale lorsque vous êtes au téléphone ou quand vous êtes dans l'impossibilité de répondre. Vous avez accès à vos messages à partir de n'importe quel téléphone.

Votre messagerie vocale est fonctionnelle, vous n'avez donc pas besoin de l'initialiser.

- Pour accéder à la messagerie vocale, décrochez le combiné et composez ***98** ;
- Faites le 0 pour accéder aux options de la messagerie et suivez les instructions pour enregistrer votre message personnalisé, si vous le souhaitez.

ATTENTION

L'option 5 de ce menu permet de changer votre mot de passe pour accéder à votre messagerie à distance. Aucun mot de passe n'est nécessaire pour accéder à votre messagerie à partir de votre domicile.

ACCÈS À VOTRE MESSAGERIE VOCALE

Voici deux façons pratiques d'accéder à votre messagerie vocale :

1. **À partir de votre domicile**, composez *98. Aucun mot de passe n'est exigé si la prise des messages se fait à partir de votre domicile.
2. **À distance**, composez votre numéro de téléphone. Faites * dès que vous entendez votre message d'accueil et suivez les instructions.
 - a. Votre numéro de téléphone, correspond au numéro de boîte vocale.

- b. Votre mot de passe temporaire d'accès à distance est 1234. Afin de changer ce mot de passe, vous devez accéder à votre messagerie, ensuite composez le 0 pour les options et le 5 pour le changement du mot de passe.

MODIFIER LE DÉLAI DE RÉPONSE DE LA MESSAGERIE VOCALE

Composez *94 et attendez les instructions. Vous pourrez ensuite entrer le nombre de sonnerie souhaité (chiffres de 0 à 9) avant que le système prenne le message.

Composez *95 pour réinitialiser le nombre de sonnerie par défaut.

AFFICHEUR

L'afficheur, comme son nom l'indique, vous permet de voir le numéro de téléphone et le nom de la personne qui tente de vous joindre avant de prendre l'appel.

Le service d'affichage requiert l'utilisation d'un téléphone avec écran. Lorsque le téléphone sonne, le nom et le numéro du demandeur s'affichent à l'écran de votre appareil entre la première et la deuxième sonnerie. Si des mentions telles que « Nom confidentiel ou Numéro confidentiel » apparaissent à l'écran d'affichage, cela signifie que le demandeur a intentionnellement bloqué la transmission de son nom ou de son numéro.

Il est à noter que, pour certains appels provenant de téléphones publics, d'entreprises, de téléphonistes, d'outremer, de certains réseaux ou de téléphones cellulaires, le nom ou le numéro risquent de ne pas être affichés ou de comporter des erreurs. Finalement, si vous utilisez l'option du renvoi automatique vers un autre numéro, les appels initialement destinés à votre ligne ne pourront être affichés.

APPEL EN ATTENTE

Le service d'appel en attente vous évite de manquer un appel lorsque vous êtes déjà au téléphone. Une brève tonalité vous avise de l'arrivée d'un autre appel lorsque vous êtes en ligne.

Pour répondre à un appel en attente, vous avez trois choix :

1. Terminer la conversation en cours

Terminez rapidement la conversation en cours et raccrochez. Votre appareil sonnera aussitôt et vous pourrez répondre à l'appel en attente.

2. Mettre en attente la conversation en cours pour prendre le deuxième appel

Appuyez brièvement sur le commutateur ou sur la touche LIAISON ou FLASH de votre appareil. Vous serez automatiquement mis en communication avec votre second interlocuteur. Chaque fois que vous appuierez sur le commutateur ou sur la touche LIAISON ou FLASH, vous passerez d'un interlocuteur à l'autre. Si vous raccrochez pour mettre fin à l'une de vos deux conversations, votre appareil sonnera et vous pourrez reprendre contact avec l'interlocuteur que vous aviez mis en attente.

3. Ne pas répondre à l'appel en attente

Si vous avez activé votre messagerie vocale, l'appel sera transféré dans votre boîte vocale.

À RETENIR !

Si vous perdez un appel en attente, raccrochez le combiné. La ligne sonnera et vous pourrez reprendre votre conversation.

AFFICHAGE DE L'APPEL EN ATTENTE

Le service affichage de l'appel en attente vous permet de voir, à l'écran de votre téléphone, le nom et le numéro de téléphone de la personne en attente lorsque vous êtes déjà en ligne. Ce service combine l'option afficheur et l'option appel en attente. Votre téléphone doit être compatible avec le service affichage de l'appel en attente.

CONFÉRENCE À TROIS

Parler simultanément à deux personnes qui se trouvent en des endroits différents, c'est possible ! L'option téléphonique conférence à trois vous permet d'échanger par téléphone avec deux personnes, où qu'elles soient, et sans se déplacer. En conversation avec une première personne, demandez-lui de demeurer en ligne :

- Appuyez brièvement sur le commutateur ou sur la touche LIAISON ou FLASH de votre appareil;
- Attendez la tonalité et composez le numéro de la troisième personne;
- Lorsque la troisième personne répond, appuyez sur le commutateur ou sur la touche LIAISON ou FLASH de votre appareil pour établir la communication à trois;
- Si cette troisième personne ne répond pas à l'appel, appuyez brièvement deux fois sur le commutateur ou sur la touche LIAISON ou FLASH de votre appareil vous reviendrez ainsi à votre interlocuteur initial;
- Pour mettre fin à la conversation avec la troisième personne seulement, invitez-la à raccrocher ou appuyez de nouveau sur le commutateur ou sur la touche LIAISON ou FLASH de votre appareil.

À RETENIR !

Les personnes en conférence téléphonique à l'exception de celle qui a procédé à l'appel, peuvent raccrocher à n'importe quel moment sans interrompre la communication. Si la personne qui a procédé à l'appel raccroche, elle mettra fin à la conférence.

Des frais d'interurbains seront facturés si vous contactez des personnes à l'extérieur de votre zone locale d'appel lors d'une conférence à trois.

RENOI AUTOMATIQUE

Vous êtes souvent en déplacement et difficile à joindre? Grâce au renvoi automatique, vous pouvez faire suivre vos appels au numéro de téléphone de votre choix et même à celui de votre appareil cellulaire, de votre téléavertisseur ou tout autre numéro de téléphone valide.

Lorsque le renvoi automatique est activé et que quelqu'un tente de vous appeler, votre téléphone sonne brièvement afin de vous rappeler que le service est activé. Vous pouvez continuer à faire des appels, mais ne pouvez en recevoir.

Si vous ne répondez pas aux appels qui vous sont transférés, ces derniers ne seront pas envoyés à votre messagerie vocale. Si vous faites suivre vos appels à un numéro de téléphone situé à l'extérieur de votre zone locale d'appel, les frais habituels d'interurbains vous seront facturés s'il y a une réponse à ce numéro. Ce service peut être activé uniquement à partir de votre ligne téléphonique.

Comment utiliser le renvoi automatique ?

Pour activer le service :

- décrochez le combiné et composez *72 (veuillez attendre le message automatique);
- On vous demandera de composer le numéro de téléphone vers lequel vous souhaitez renvoyer les appels (ne pas mettre le 1 avant le numéro de renvoi);

Pour confirmer que le renvoi automatique est activé :

- composez *72;
- La tonalité occupée confirme que le renvoi automatique est activé.

Pour désactiver le service;

- décrochez le combiné, attendez la tonalité et composez *73.

BLOCAGE DE L’AFFICHAGE

Le service blocage de l’affichage est offert sur votre ligne téléphonique. Il vous permet d’éviter que vos nom et numéro ne s’affichent à l’écran de la personne que vous appelez.

Voici comment utiliser le blocage de l’affichage :

- décrochez et composez *67
- Veuillez attendre le message et composer le numéro de la personne que vous désirez appeler;
- Un message « Nom confidentiel – Numéro confidentiel » s’affichera sur l’appareil du destinataire.

BLOCAGE D’UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Le service blocage d’un numéro de téléphone est utilisé lorsque vous désirez empêcher un ou plusieurs numéros de vous joindre.

Voici comment l’utilisez :

- décrochez et composez *60
- Attendre le message « Veuillez entrer le numéro à bannir »
- composez le numéro
- Un message répète le numéro à bannir et confirme par « Activé »

Pour débloquer un numéro :

- décrochez et composez *61
- Attendre le message « Veuillez entrer le numéro à rayer de la liste noire »
- composez le numéro
- Un message confirme par « Désactivé »

MISE EN GARDE – SYSTÈME D’ALARME

Si votre résidence est équipée d’un système d’alarme relié à une centrale de télésurveillance, il doit obligatoirement être compatible avec la téléphonie VoIP pour que votre système fonctionne. Le technicien de la CTAL aura fait les raccordements en conformité avec les normes d’installation en vigueur.

Ne déplacez pas le modem fibre optique et ne le reliez pas à une autre prise téléphonique que celle utilisée par le technicien lors de l’installation du service, car le fonctionnement de votre système d’alarme pourrait en être altéré. Veuillez communiquer avec notre soutien technique avant d’entreprendre des modifications à l’installation téléphonique de votre résidence.